

Rapport de la sous-commission des comptes 2012

Dicastère de Monsieur Jean-Charles Legrix

Composition de la sous-commission

Sylvia Morel (PLR)
Pierre-Yves Blanc (Les Verts) : rapporteur
Laurent Duding (PS)

La sous-commission s'est réunie le lundi 25 mars 2013 de 08h00 à 16h00, en présence des sous-commissaires et de Messieurs Jean-Charles Legrix, conseiller communal, directeur du dicastère Infrastructures et Énergies et Fernando Soria, administrateur. Étaient également présents pour l'examen de leur service : Madame Florence Gasser, cheffe de service du Cimetière et Centre funéraire, Messieurs Bernard Wille, chef du Service des Espaces verts, Antoine Guilhen, chef du Service d'Architecture et des bâtiments, Madame Catherine Huther, cheffe du Service géomatique et Monsieur Pierre Schneider, ingénieur communal.

Discussion générale

La question est posée de savoir combien il y a d'apprentis dans ce dicastère et pour quelles formations. Il serait intéressant d'avoir une vision globale de cet élément sur l'ensemble des dicastères. Ce point sera à reprendre lors de la Commission financière.

La question de l'état d'esprit dans les services du dicastère est aussi posée. Le chef du dicastère indique que le taux de rotation du personnel est bas dans ses services et qu'aucun problème RH particulier et important n'est à signaler.

Au niveau de la gestion des RH, le directeur du dicastère cite les décharges introduites il y a quelques années dans l'administration communale : à l'époque les salaires n'ont pas été augmentés, en contrepartie, à partir de 50 ans, les collaborateurs-trices bénéficient de deux heures hebdomadaires de travail en moins et de quatre heures en moins à partir de 55 ans. Ceci s'ajoute au fait qu'une semaine de vacances supplémentaire par année est accordée à partir de 48 ans, soit six semaines par année.

Un débat s'ouvre sur la pertinence des choix du Conseil communal de l'époque. Les positions des uns et des autres sont discutées.

Pour en revenir à l'objet de la séance, de manière générale, les comptes du dicastère sont bien tenus.

200 Service des Bâtiments

Le chantier actuel du Centre funéraire (filtrage des fumées et récupération de la chaleur des fours) permettra de mettre le four en conformité avec l'ordonnance fédérale sur la qualité de l'air. Une visite sur place est prévue l'après-midi avec la Commission. La chaleur récupérée permettra de chauffer le bâtiment pour les cérémonies et les serres horticoles.

Halle des Crêtets : selon le chef de service, une analyse du bâtiment n'aurait pas pu identifier les problèmes rencontrés au niveau de la dalle (il s'agit d'un défaut de construction).

Différents travaux sont menés afin d'avoir un meilleur rendement énergétique. L'exemple du bâtiment de Serre 14 est cité (par ex. changement des fenêtres). De plus, des travaux en toiture seront conduits en 2013. Les collectivités peuvent désormais bénéficier du programme "bâtiments" de la Confédération. Des subventions sont régulièrement versées à la Ville via le service cantonal de l'énergie.

Le service poursuit le programme de renouvellement de la détection incendie, actuellement le collège des Marronniers est mis aux normes.

Le Service des Bâtiments est impliqué dans la rénovation du Musée d'histoire.

A la rue du Collège 9 (SCAS), la cage d'ascenseur a été ouverte et l'ascenseur pourra y être mis prochainement. Le SCAS s'est montré et se montre très collaboratif. 200 m² supplémentaires seront mis à disposition de ce service dans un proche avenir. Des mesures énergétiques ont été prises malgré le fait que le bâtiment soit protégé (la façade est à préserver).

Il y a eu un important chantier à Paix 152 (Village d'Artisans). Des aménagements pour la détection incendie ont été effectués. Des mesures énergétiques sont également prises en compte (isolation des fenêtres).

Le prochain chantier concerne les locatifs Commerce 95-105, ce qui représente 60 logements. Un-e commissaire demande si en cas de vente à un privé, les études menées à l'interne peuvent être facturées. La réponse est positive.

Il y a une gestion des équipes de concierges sur l'ensemble des bâtiments publics et une personne sera engagée pour mener l'inventaire des bâtiments de la Ville sous un angle technique. L'idée est d'avoir à terme un outil de détails permettant d'anticiper plus précisément les différents chantiers à mener. Il y a encore des efforts à faire au niveau énergétique.

L'installation d'un monte-personnes dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville sera effectuée l'été prochain (accès prévu jusqu'au 1er étage). L'option portera sur un accès par le Sud du bâtiment (entrée de service). Les toilettes du bâtiment seront adaptées en conséquence.

Le compte 313 9200 - produits et matériel de nettoyage est à mettre en parallèle avec le compte 435 3300 - vente matériaux-matériel-matières (charges moins les recettes).

Compte 315 1900 - achat et blanchiss. du linge/essuie-mains : L'utilisation d'essuie-mains en papier dans les écoles occasionne un surcoût. Un-e commissaire estime que des mesures de sensibilisation devraient être prises afin de diminuer l'utilisation du papier.

205 Service des forêts

Les relations avec Le Locle se passent bien.

700 Administration des Travaux Publics

Suite au départ à la retraite d'un dessinateur, une ingénieure adjointe et un chef de projets ont été engagés pour mieux répondre aux besoins des Travaux Publics.

L'ingénieur communal fait état de quelques dossiers importants en cours. Pour les travaux en Est de la Ville, le dossier pour la procédure d'approbation des plans selon la législation ferroviaire est prêt. Concernant le PGEE (Plan général d'évacuation des eaux) les études ont été reprises à zéro. L'objectif est d'arriver à infiltrer ou séparer les eaux et d'éviter la construction d'un nouvel exutoire, en valorisant l'exutoire existant de la Ronde.

Des frais d'études pas engagés expliquent la différence entre le budget et les comptes (compte 318 0700). Les mensurations cadastrales sont passées au Service foncier.

Les travaux d'aménagement de la Place de la Gare ont pris une année de retard (fin en 2016) suite à une opposition. Comme convenu, la responsabilité et le pilotage du dossier passera du SUE en mains des Travaux publics après la fin de la mise à l'enquête et la levée des oppositions.

710 Voirie – frais d'entretien

Le renouvellement du personnel fait suite à des départs naturels. Le liting a augmenté. La taille de l'ouverture des poubelles publiques sera revue pour être diminuée. Les recettes provenant des amendes liées aux sacs non conformes se partagent par moitié avec le Canton puis encore par moitié avec le Service du Domaine Public.

711 Enlèvement de la neige

Cet hiver a été plus coûteux que le précédent. L'évacuation de la neige alourdit rapidement la facture (CHF 50'000.- à CHF 70'000.- par jour). Le budget est défini en prenant la moyenne des cinq derniers exercices connus.

720 Station d'épuration

La consommation d'eau a baissé.

725 Déchets des personnes physiques

77 containers ont déjà été installés, il en reste 260 à mettre. Le document powerpoint sur le bilan après une année d'introduction de la taxe aux sacs présenté au personnel communal a été transmis aux commissaires pour information. Les emballages des supermarchés doivent être repris par ceux-ci, mais ils font peu d'efforts dans ce sens.

727 Déchetterie intercommunale

Ce lieu pourrait être potentiellement dangereux. Il a été relevé un nombre supérieur de véhicules aux places de stationnement, le sens de circulation n'est souvent pas respecté, le fait de devoir passer avec des objets

volumineux entre des véhicules en mouvement et le fait que le lieu de récupération par déchet n'est pas fixe. Un couvert plus conséquent ne serait pas du luxe. Ces points sont en cours d'analyse. Cependant, le directeur du dicastère rappelle que le montant du crédit à disposition était considéré par certains comme déjà trop important, ceci ne permettait donc pas de construire un couvert plus grand.

730 Service des Espaces verts

Un collaborateur du service a souhaité diminuer son temps de travail. Il s'agit d'un poste de mécanicien réduit de 50 %. En contrepartie, un mandat externe a été donné à une entreprise de la place (ce mandat porte sur l'entretien des tracteurs).

Référence à la réserve anticyclique : les travaux de la place de jeux à Blaise-Cendrars, au Châtelot et la réfection des chemins des parcs de la Ville ont été financés en 2011 par cette réserve.

Compte 313 2700 - transports-matériaux-fournitures : moins de travaux sur les places de jeux, compte tenu du programme de remplacement de ces dernières. Les équipes ne peuvent pas être partout. La baisse constatée est donc due au fait qu'il y a eu moins de travaux d'entretien effectués en 2012. Le mandat (sous-traitance) précité est intégré à ce compte. Le prix de l'heure a été négocié avec cette entreprise.

Un-e commissaire souhaite avoir des informations sur l'état d'avancement du programme de rénovation des places de jeux. Le programme d'assainissement est prévu jusqu'en 2016. Il a été choisi de faire le maximum de choses à l'interne ce qui permet de réduire les coûts.

Compostage : des tondeuses ont été achetées. Ces dernières permettent une coupe très fine (mulching) ce qui évite de ramasser l'herbe coupée.

Les nouveaux équipements sont dotés de batteries au lithium ce qui évite d'importantes nuisances sonores.

Au Bois du Petit-Château, de la rocaille régionale sera implantée afin de jouer la carte locale.

735 Centre horticole

Les coûts de ce poste sont entièrement refacturés. Le magasin fonctionne bien.

740 Cimetière et Centre funéraire

Compte 318 8500 – frais d'incinération : les CHF 151'800.- supplémentaires portés au budget 2012 concernent pour CHF 31'800.- le transport des corps pendant la période de mise hors service du four lors des travaux de pose des filtres et pour CHF 120'000.-, les frais d'incinération pendant cette période.

En effet, le four devra être éteint minimum un mois pendant la durée des travaux de mise en conformité. Comme ces travaux n'ont pas pu être effectués en 2012, ce montant porté au budget 2012 a été reporté sur l'exercice 2013.

Le fait d'incinérer les résident-e-s chaux-de-fonniers dans le Bas engendrera des coûts supplémentaires. La cheffe de service ne constate pas de grande variation mensuelle au niveau des incinérations.

A La Chaux-de-Fonds, sont également incinérés des Loclois et des citoyens du Vallon de St-Imier. Plus globalement, la mise en conformité des fours sera plus coûteuse à Neuchâtel qu'à La Chaux-de-Fonds (3,5 contre 1,2 million selon le crédit d'investissement adopté par le Conseil général).

Il faut savoir que les conditions de travail ne sont pas les mêmes à Neuchâtel. Les collaborateurs sont payés à la tâche ce qui n'est pas le cas dans notre Ville. Des contrats fixes sont proposés par La Chaux-de-Fonds.

Un-e commissaire souhaite connaître le montant global des amortissements complémentaires (référence du compte : 332 1000). Ce point sera repris en séance plénière. Le lien avec le résultat comptable de la Ville est fait et son impact sur la péréquation cantonale est cité dans la discussion.

770 Service géomatique

Ce service se veut efficace et performant, il recueille et traite des données utiles à de nombreux autres services (Voirie, Services techniques, Service de l'Urbanisme et de l'Environnement, Service des sports, Service du Domaine Public, Service de la Jeunesse, etc.) pour des usages qu'on ne soupçonne même pas. Une présentation intéressante a été faite aux commissaires.

902 Services industriels

Nous avons touché le solde de la fusion cette année. Cela ne se reproduira plus.

201 Bâtiments divers d'utilité publique

712 Constructions nouvelles

715 Service des ateliers

721 Réseau séparatif

726 Déchets des entreprises

911 Eaux-réseau

Pas de question ni de remarque pour les chapitres ci-dessus.

Conclusion

Durant l'après-midi, la sous-commission a pu visiter les installations du Cimetière et Centre funéraire en présence de Mme Gasser et de M. Guilhen, ainsi que la Galerie de la Corbatière en présence de M. Thierry Broglie, responsable du bureau technique eaux de la société Viteos SA.

Ces deux visites ont été instructives et appréciées.

Le rapporteur
Pierre-Yves Blanc